



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 12 du mois de janvier à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Isabelle VIRONDEAU, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, Emmanuelle DUPUY, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphane LARCIER) Stéphanie CISCARD (pouvoir Isabelle VIRONDEAU) Dominique DEVILLERS (pouvoir Christophe CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir Emmanuelle DUPUY) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Murielle GENTE

Date de convocation : 07 janvier 2022

DELIBERATION N° 2022.08 Demande de financement DETR 2022 rénovation éclairage stade de football la Foucherie

Monsieur le maire expose la nécessité de rénover les installations d'éclairage du terrain de football de la Foucherie dont la vétusté ne permet plus de répondre aux critères de maîtrise des dépenses d'énergie et dont les équipements ne garantissent plus un éclairage suffisant.

Il présente le devis établi par l'entreprise CITEOS pour un montant HT de 29589.60 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ✓ Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2022 au taux de 25 %
- ✓ Sollicite l'aide auprès de la Fédération Française de Football au titre du fonds d'aide au football amateur

